

## Réunion du 28 juin 2025

### Compte-rendu de Comité Directeur

### Maison Régionale des Sports - TOMBLAINE

#### Participants :

Éric DELMOTTE  
Gabrielle NEX  
Cécile SCHLOTTER  
Julien MAHIEUX  
Dominique LAMOURETTE  
Delphine DAVIDOU  
Jérôme FELDER  
Valentin PILLARD

#### Membre du Comité Directeur représenté :

Jordan AKREMAN reprisenté par Delphine DAVIDOU  
Céline CARROY reprisenté par Dominique LAMOURETTE  
Marc FOURCART reprisenté par Gabrielle NEX  
Lucie HASENFRATZ reprisentée par Cécile SCHLOTTER  
Stéphane JOUNIAUX reprisenté par Julien MAHIEUX  
Aude RAULET reprisenté par Jérôme FELDER  
Simon ROBY reprisenté par Éric DELMOTTE

#### Membre non représenté :

Antoine ROTH-VOUAUX

#### Représentant des CDJE :

Sébastien PETER : CDJE 67

Le président ouvre la séance à 10h11, en remerciant les participants pour leur présence.

#### Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de Comité Directeur du 17/05/2025
2. Retour sur les points abordés au CD Fédéral
3. Calendrier
4. Compte rendu des compétitions LEGE
5. Point sur les commissions
6. Divers

## 1 Approbation du compte rendu de Comité Directeur du 17/05/2025

Le compte rendu a été envoyé par mail aux membres du comité directeur. Aucune remarque n'est formulée.

VOTE n°1 : le compte rendu est approuvé à l'unanimité

## 2 Retour sur les points abordés au CD Fédéral du 14/15 juin

### Modifications réglementaires :

A partir de 2026 les joueurs participant à une compétition fédérale doivent devront tous être en possession d'une licence A. Cette décision va impacter essentiellement les jeunes, qui jusqu'à présent, pouvaient passer les phases qualificatives départementales avec une licence B.

Seules les compétitions Scolaires pourront encore se jouer avec une licence B (cette compétition n'étant pas homologué FIDE) ainsi que le trophée Roza Lallemand

Joueurs étrangers : discussion sur le statut des étrangers participant à des compétitions dans des équipes françaises (arrêt Bosman). La réglementation veut que tout résident européen puisse jouer dans tous les pays d'Europe.

⇒ Le règlement des interclubs va devoir être adapté (saison 2026-2027) afin de définir la filière de formation des joueurs (pays de la 1<sup>ère</sup> licence), et prouver que le joueur a été formé en France.

Un groupe de travail va être formé pour établir les nouveaux statuts de la FFE, afin d'être en accord avec la loi sport, qui impose une parité stricte au sein des organes dirigeants des fédérations sportives. Les nouveaux statuts impacteront les Ligues à partir de 2028 (mais pas CDJE).

Augmentation tarifaire pour l'inscription des équipes : + 10€ pour la coupe Loubatière. En parallèle, il y aura une augmentation de la participation FFE pour le club qui organise la finale. La coupe de la parité n'est pas impactée par l'augmentation.

Formation des arbitres : revalorisation du tarif pour le formateur : 200€, et augmentation du montant de l'inscription par stagiaire. Le tarif est calculé sur une base de 10 joueurs par formation.

Les formations AFC se feront en présentiel

Les formations AF02 pourront se faire en visioconférence.

## 3 Calendrier

Proposition de calendrier pour la saison 2025-2026 :

ANNEXE n°1 : Calendrier LEGE saison 2025-2026

VOTE n°2 : approbation à l'unanimité

## 4 Compte rendu des compétitions LEGE

### Championnat Jeunes

Le tournoi, organisé sur 2 jours le Weekend de la Pentecôte a rassemblé 50 participants (30% des qualifiés). Les conditions de jeu étaient très bonnes, le tournoi s'est bien déroulé et a été apprécié par tous.

Propositions pour attirer plus de joueurs l'année prochaine :

- ⇒ Organiser un Open, en ne se limitant pas aux qualifiés du Championnat de France
- ⇒ Proposer des places qualificatives pour le championnat de France de l'année suivante  
=> Difficilement envisageable, puisque le championnat aura lieu la saison suivante, et certains participants auront changé de catégorie.
- ⇒ Participation à ce tournoi pour être sélectionnable en Pôle Espoir Régional
- ⇒ Création d'un évènement hybride => une 1<sup>ère</sup> phase sous forme de tournoi en ligne, qualificatif pour l'Open.

Éric propose un vote pour définir la nouvelle formule pour la saison prochaine :

- ⇒ Formule A : 7 tournois mixtes, sans condition d'inscription
- ⇒ Formule B : tournoi hybride, avec une 1<sup>ère</sup> phase en ligne, qualificative pour le tournoi en présentiel

VOTE n° 3 :

- |             |                |
|-------------|----------------|
| Formule A : | Pour : 8       |
|             | Abstention : 6 |
|             | Contre : 0     |
| Formule B : | Pour : 10      |
|             | Abstention : 4 |
|             | Contre : 0     |

La formule B est retenue ; il va falloir établir un cahier des charges complet.

## Rapide & Blitz

90 participants pour le tournoi de blitz

110 participants pour le rapide

Propositions pour attirer plus de joueurs l'année prochaine :

- ⇒ 1 tournoi Rapide unique et 1 Blitz unique avec des prix par catégories, plutôt que des tournois pour chaque catégorie (cf. internationaux de paris)
- ⇒ Revoir les horaires du dimanche pour terminer plus tôt
- ⇒ Préparer un cahier des charges, à présenter au novembre au prochain CD

VOTE n°4 : Blitz, toutes catégories – 1 Rapide, toutes catégories : approbation à l'unanimité

## 5 Point sur les Commissions

Suite à la démission de Delphine Bergmann, Valentin Pillard, le suppléant suivant sur la liste, intègre le Comité Directeur.

DRA : Éric présente à la place de Jordan Ackremann :

4 stades de formation, 4 lieux d'examen

Formation continue en ligne prévues

VOTE n° 5 : vote de principe pour que Jordan développe son projet : approbation à l'unanimité

DTR : Marc Fourcard

Peut-on réfléchir à remettre en place une récompense pour les champions de groupe de N4 ? question de Marc.

VOTE n°6 : approbation à l'unanimité

Inclusion : Céline Carroy

L'achat de matériel pour public déficient déjà réalisé, il est en attente de livraison.

Recherche en cours pour du matériel pour gérer le public handicapé.

Pratique féminine : Gabrielle Nex

La commission va être reprise par Gabrielle, suite à la démission de Delphine. Il manque toujours 1 Champenoise dans la commission.

Une des missions sera l'organisation du Championnat Féminin

VOTE n°7 : approbation à l'unanimité

CDJE : Delphine Davidou

Delphine sera en charge des Relations avec les CDJE et le Comité Directeur. Elle s'occupera d'échanger avec les CDJE pour l'organisation des compétitions intra-ZID.

## Jeunes : Julien Mahieux

Julien travaille sur la création d'un projet Jeunes Grand-Est : le Pôle Espoir Régional (en remplacement de l'actuel Pôle Espoir), et dans le prolongement du plan de performance Fédéral.

30 jeunes parmi les joueurs du Grand Est seront sélectionnés : à raison de 3 groupes de 10. Ils bénéficieront de formations assurées en visioconférence entre les mois de septembre et d'avril.

Les bénéficiaires de la formation seront sélectionnés d'après leur mérite technique. Le contenu des formations pourra s'étoffer après les qualificatifs pour le Championnat de France. Plus de jeunes, moins de grandes catégories, mais favoriser les petites catégories, sauf exception.

Il faudra réfléchir à une identité visuelle.

- Question de Sébastien Peter : Qui va s'occuper de la sélection ?

Le choix se fera d'après les résultats des joueurs, en plus d'une demande aux relais locaux. Ils seront validés avec la commission.

- Qui sera l'entraîneur ?

Il y aura plusieurs entraîneurs, pour respecter la parité entre les ZID. Ils travailleront ensemble, avec un cahier des charges et des critères précis. Julien Mahieux sera présent lors des formations pour être le relais médiatique. Un appel à candidature va être lancé.

- Comment coordonner les actions ?

Le Pôle Espoir Régional est une formation complémentaire à celle reçue dans les clubs. La LEGE fera un retour / bilan de ce qui aura été travaillé avec les jeunes.

Une partie historique (joueurs célèbres) sera abordée, avec un travail sur des parties de champions.

## Scolaire : Julien Mahieux

Le constat actuel est qu'il existe actuellement d'énormes disparités entre les ZID.

Des actions doivent être mises en place pour que la LEGE soit d'une aide réelle pour les scolaires :

Trouver 1 correspondant scolaire dans chaque CDJE

Etablir un règlement régional pour le compétition jeunes.

Faire une page pour la création d'une section scolaire en collège

Mettre en ligne le cahier des charges des compétitions dont la LEGE est responsable.

Projet Class'Echecs ➔ définir un correspondant par CDJE (Sébastien Peter pour le CDJE 67)

VOTE n°8 : approbation à l'unanimité

## Organisation et Textes : actuellement en Stand-By

## Formation : Jérôme Felder et Antoine Roth-Vouaux

Présentation par Jérôme des actions entreprises par la commission Formation

ANNEXE n°2 : Commission formation

## CQP

Le CQP (Certificat de Qualification Professionnel) Animateur d'Echecs va devenir obligatoire à partir de 2029. Une 2<sup>ème</sup> cohorte pour obtenir une VAE a été lancée. La date limite pour les pré-inscriptions est le 30/06/2025.

Antoine va envoyer un mail à tous les animateurs ayant plus de 10 ans d'expérience, concernés par cette réforme.

Une 1<sup>ère</sup> formation sera programmée dès qu'il y aura au moins 8 personnes intéressées pour participer à la formation. A noter que pour la formation initiale, il n'y a pas obligation d'avoir le DAFFE.

Les formations seront mises au programme en septembre

VOTE n°9 : approbation à l'unanimité

## Marketing et Partenariats : Aude Raulet

Recherche des contacts Grand Est auprès du Crédit Mutuel, et proposition de leur faire participer au frais d'impression des feuilles de partie, et à l'achat d'équipement.

Le tournoi en ligne est en Standby. L'idée est de se rapprocher d'un organisme caritatif pour reverser les fonds récoltés pour l'inscription à un tournoi en ligne.

Création de supports visuels (il y en a 2 actuellement chez Julien) gobelets, stylo, t-shirts...

Aude va reprendre contact avec Intersport, pour voir ce qu'il est possible de faire.

## Discipline : Rachid Heddache

Éric doit étudier le règlement disciplinaire rédigé par Rachid ; à valider si ok

## 6 Divers

### Emploi LEGE

L'appel à candidature pour l'embauche de l'agent de développement de la LEGE est clôturé depuis le 22 juin. Une dizaine de candidatures sont parvenues à Éric. Il va envoyer les CV et lettres de motivation au bureau, qui fera une présélection parmi les candidats. Les entretiens pourront commencer après le 15 juillet, sous réserve que la DRAJES ait donné son accord.

Le Comité Directeur est clôturé à 17h46

Éric DELMOTTE  
Président

Cécile SCHLATTER  
Secrétaire